

L'énergie,

un droit pour tous?

Des wallon(ne)s témoignent, échangent et proposent des solutions pour que cette question n'en soit plus une !



*Se chauffer est devenu un luxe pour **un wallon sur cinq***.*

Si durant la vague de froid de ces derniers jours, nous sommes bien heureux de pouvoir être au chaud dans nos foyers, pour un nombre croissant de citoyens, cela devient compliqué voire impossible.

* : Chiffre issu du baromètre de la précarité énergétique de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique, pilotée par la Fondation Roi Baudouin.



Présentation de la démarche

Le **RWADE** (Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Énergie), le **RWLP** (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) et **Empreintes** travaillent avec de nombreux citoyens issus de Namur, Verviers, Ottignies, Châtelet, Ciney, Marche, etc. Ces citoyens, en action permanente pour subvenir à leurs besoins de base, le plus souvent disposant de revenus trop faibles et ce de manière plus ou moins durable, se sont mobilisés pour faire connaître leur vécu, les réalités trop souvent difficiles qu'ils expérimentent au quotidien en matière d'accès à l'énergie.

Ces réalités concernent de plus en plus de citoyens. Elles ont un impact considérable sur la santé, sur la vie sociale, sur les projets de vie des personnes qui les rencontrent. Comme l'indique le baromètre de la précarité énergétique de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique, pilotée par la Fondation Roi Baudouin, plus d'un ménage wallon sur cinq est en situation de précarité énergétique.

Ensemble, les citoyens participant à cette démarche souhaitent dénoncer les injustices, soutenir le renforcement de mesures positives existantes... mais aussi inventer des possibles afin de lutter contre la précarité énergétique et en faveur d'une société plus juste et durable.



Le message fondamental : l'énergie est un bien vital !

Nous consommons tous de l'énergie : pour nous chauffer, nous éclairer, nous nourrir, nous laver, nous connecter, nous déplacer, etc. Les besoins liés à ces activités sont vitaux ! L'article 23 de la Constitution belge, qui garantit un droit à la vie digne et au logement décent, implique nécessairement un droit de tous à l'énergie.

L'énergie ne devrait pas être un bien de marché, c'est un bien collectif et vital qui conditionne le respect du droit à la dignité humaine. Il est temps d'oser remettre en cause la marchandisation de l'énergie et d'avancer vers une gestion collective de ce bien commun si particulier.

Il est temps d'oser remettre en cause la marchandisation de l'énergie et d'avancer vers une gestion collective de ce bien commun si particulier.

Les propositions concrètes construites par les citoyens et les débats utiles

De nombreuses expériences vécues par les citoyens illustrent combien le droit à l'énergie n'est pas garanti. Il ressort pourtant de la responsabilité des pouvoirs publics de garantir et de concrétiser ce droit.

Pour y parvenir, les citoyens ont échangé et construit plusieurs pistes dont certaines suscitent des débats importants.

1. Rendre l'énergie plus abordable

Les citoyens ont échangé longuement sur la meilleure manière de rendre l'énergie financièrement plus abordable. L'enjeu de justice sociale doit figurer au cœur de la facture. Les difficultés de paiement entraînent des drames : privations, maladies, dépression, etc.

Trois propositions fortes ressortent des échanges :

- Octroyer le tarif social, qui est une mesure positive, en fonction d'un critère de revenu et non seulement sur base de statuts ;
- Moduler la TVA en fonction des revenus ;
- Assurer une consommation de base, permettant de rencontrer les besoins élémentaires, à très bas prix.

Cela étant, les participants rappellent qu'aujourd'hui, la manière dont les revenus sont pris en compte dans le système de taxation n'est pas toujours juste, au regard aussi des besoins des personnes. La fiscalité doit impérativement être revue.

Les différentes politiques développées et financées par la facture doivent avant tout bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin. Il est par exemple injuste que le financement d'installations photovoltaïques, qui ont permis des retours sur investissements considérables, soit à la charge des citoyens qui ne peuvent accéder à cette technologie, notamment les populations en pauvreté.

Les citoyens insistent aussi sur l'importance des acomptes adaptés et de la prévisibilité des factures. Lorsque des difficultés surviennent, les citoyens expriment l'importance d'un plan de paiement souple et raisonnable qui leur permet de se remettre à flot en respectant leur droit à la vie digne.



Les domiciliations posent également de nombreux problèmes, notamment lorsque des prélèvements non prévus sont réalisés, comme pour la facture de régularisation. Le montant de cette facture peut être très élevé et mettre à mal l'équilibre budgétaire d'un ménage. Le plan de paiement raisonnable doit, dans ce cadre, être systématiquement prévu et doit être imposé aux fournisseurs.

Il est important que les acteurs du marché organisent celui-ci sur base du fait que dans la population, il y a des personnes à faibles revenus, et créent donc les dispositifs en fonction de cela, au bénéfice de l'entièreté de la population. Si le lissage des dépenses au travers des acomptes peut s'avérer bénéfique (singulièrement pour les dépenses liées au chauffage), ce système doit être organisé et utilisé avec la plus grande prudence et justesse. Si une erreur survient, elle doit être corrigée dans les délais les plus rapides.

2. Renforcer l'information et le droit des consommateurs

Renforcer l'information des consommateurs

Les citoyens soulignent l'importance de multiplier les vecteurs d'information pour faire connaître les droits des consommateurs, tout en veillant à ce que l'information soit complète.

Oui à la diffusion, non à la dispersion ! Il faut assurer une diversité de supports (vidéos, brochures, bouche à oreille, etc.) et

de lieux dans lesquels cette information peut être trouvée, pour que chacun puisse y accéder facilement, et sans devoir multiplier les démarches.

Il est de la responsabilité des professionnels du secteur de faire rayonner l'information vers les citoyens et d'assurer la justesse des informations transmises. Certains citoyens ont parfois l'impression d'avoir affaire à des interlocuteurs qui ne disposent pas des connaissances/compétences nécessaires.

Il est urgent d'enfin avancer sur une uniformisation graphique et de présentation de la facture pour en faciliter la compréhension. Les citoyens peuvent contribuer à réfléchir à l'évolution des documents en fonction des populations les plus en difficulté face aux écrits.



Renforcer la protection des consommateurs

Les citoyens font le constat suivant : il existe déjà des règles protectrices des consommateurs mais celles-ci ne sont pas toujours respectées par le fournisseur.

En cause : les faibles sanctions prévues. Et c'est toujours au consommateur de prouver sa bonne foi, de faire des démarches pour faire respecter ses droits. Il est donc urgent de prévoir des sanctions dissuasives pour les fournisseurs qui ne respectent pas les règles. Les règles et le droit sont à respecter par toutes les parties !

Par ailleurs, ces règles de protection des consommateurs doivent être renforcées :

- Les coupures doivent être interdites ;
- Le tarif social doit être accordé à davantage de ménages sur base du revenu ;
- Une attention particulière doit être accordée aux ménages fournis par des compteurs collectifs, dans les ensembles de logements divisés ou dans les campings par exemple ;
- Les frais de rappel doivent être supprimés ;
- Les décomptes positifs doivent être remboursés aux consommateurs (contrairement à ce que prévoit la législation, le fournisseur ne laisse pas toujours le choix au consommateur) ;
- Le démarchage doit être interdit.

Ce renforcement doit se penser pour l'ensemble de la population partant de la situation des populations les plus fragiles ce qui garantira forcément le droit pour tous, sans systématiquement tout compartimenter excessivement, parce que cela engendre des effets de seuil.

En effet, de nombreux citoyens n'ont pas droit à certaines aides parce qu'ils dépassent de peu un plafond, de revenu par exemple, et cela a des conséquences importantes pour eux. Il serait d'ailleurs pertinent de réfléchir à des sas permettant d'éviter le couperet immédiat ou radical des effets de seuil (en incluant une progressivité dans le temps par exemple).

L'automatisation des droits doit rester une priorité, afin d'éviter que les personnes en situation difficile ne doivent devenir « secrétaire de leur propre vie¹ » et passer tout leur temps à courir après les informations et les aides, comme cela est trop souvent le cas. « Vivre dans la pauvreté, c'est l'intelligence à temps plein. C'est sans repos² » !

Les citoyens constatent par ailleurs qu'ils ne sont pas toujours égaux face à leurs droits. Certains droits (ou l'activation de droits garantis légalement) ou certaines aides peuvent dépendre d'un CPAS à l'autre, d'un juge à l'autre, etc. Il faut aller vers une harmonisation des droits de tous par le haut !

3. Améliorer la performance énergétique des logements

La qualité du logement est un élément central dans l'accès à l'énergie. Les citoyens dénoncent un désinvestissement des pouvoirs publics en matière de salubrité et d'efficacité énergétique. Des outils existent, mais ils sont avant tout mobilisés par ceux qui en ont le moins besoin et qui disposent de moyens financiers suffisants. Les logements les plus vétustes dans lesquels habitent les personnes précarisées font rarement l'objet de rénovation. C'est inacceptable d'un point de vue social mais aussi d'un point de vue environnemental !

Il faut agir en faveur d'une diminution des consommations, ce qui impliquera aussi une baisse de la facture, de l'endettement mais aussi de certains problèmes de santé causés par le mal logement.

La réduction des inégalités, indispensable dans une société où des populations se sentent oubliées par l'organisation de la société, à juste titre régulièrement, invite à exiger des décideurs d'investir dans des politiques publiques qui prennent en compte prioritairement et de façon plus soutenue les populations qui vivent dans un logement énergivore et de mauvaise qualité.

Ceci tant dans le logement social que privé, et tant en situation de propriétaire que de locataire.



Des investissements directs

La progressivité des primes et des aides doit être renforcée. Ces outils doivent servir avant tout à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Parfois, il est nécessaire que des investissements directs soient réalisés par les pouvoirs publics. Dans les logements publics bien sûr, avec des programmes comme PIVERT, mais aussi dans les logements privés.

La prime MEBAR : un outil à déployer

La prime MEBAR est un exemple d'aide porteuse. Mais il arrive que certains ne puissent en bénéficier, car le niveau de revenu ouvrant le droit au MEBAR est très bas. La prime devrait aussi être plus élevée pour permettre la réalisation de travaux plus conséquents, quand c'est nécessaire. Et éviter ainsi que le MEBAR ne se limite qu'à des mesures urgentes peu durables.

Le soutien à l'autorénovation

L'autorénovation permet à des citoyens, qui ont peu de moyens, de rénover leur logement. Il est important qu'ils puissent être soutenus dans l'achat de matériaux, ainsi que dans l'accompagnement des travaux qu'ils vont réaliser (par une entreprise de formation par le travail par exemple).

Le soutien aux locataires

Les locataires ont peu de possibilités pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Il est indispensable que les pouvoirs publics soumettent les propriétaires bailleurs à des obligations en la matière. Il faut cependant veiller à ce que cela n'occasionne pas une hausse des loyers, ce qui déplacerait le problème en empêchant les locataires de rester dans leur logement rénové.

Une action de régulation des pouvoirs publics s'impose, avec de l'espace pour le dialogue et la concertation entre les parties.

4. Défendre l'environnement et développer l'énergie verte

Les citoyens sont soucieux de l'avenir de notre planète. Ils défendent la sortie du nucléaire et le développement d'énergies renouvelables. Ils regrettent que la participation à certains projets coopératifs

d'énergies renouvelables ne leur soit pas accessible, faute de moyens.

Le développement du renouvelable doit être financé de manière juste, c'est-à-dire en fonction des moyens de chacun pour un usage de tous. Actuellement, ce sont notamment les ménages précarisés qui paient pour ceux qui ont les moyens de s'équiper en photovoltaïque, alors qu'il y a peu de chance qu'ils puissent en bénéficier un jour.

Il importe pour les citoyens de renforcer la citoyenneté autour des questions d'énergie verte, à travers, par exemple, des projets collectifs d'énergies renouvelables (projets d'éolienne citoyenne ouverts aux personnes ayant peu de moyens, réseaux de chauffage collectif utilisant de la biomasse, panneaux collectifs par quartier/village par exemple).

Certains dénoncent également les fournisseurs qui verdissent leur image sans rien derrière. Le consommateur a besoin d'être mieux informé pour ne pas être piégé par cela, les pouvoirs publics ont la responsabilité d'y veiller !



5. Lutter contre les préjugés et les relations déséquilibrées entre acteurs

Non, les pauvres ne surconsomment pas !

Non, les pauvres ne se fichent pas de la planète !

Non, les pauvres n'ont pas besoin d'être davantage éduqués que les autres !

Non à la culpabilisation, oui à l'émancipation !

Et cette concrétisation peine à aboutir, notamment parce que les rapports de force entre les consommateurs et les acteurs du marché sont déséquilibrés.

Les consommateurs ne disposent pas des moyens financiers, ni de l'expertise technique des GRD et des fournisseurs.

Les acteurs du marché ont davantage les moyens de faire entendre leur point de vue auprès des politiques et d'exercer un lobby qui va trop souvent à l'encontre de l'intérêt général.

Les pouvoirs publics doivent aussi agir pour rééquilibrer ce rapport entre acteurs, notamment en permettant aux citoyens de se réunir, de ne plus être isolés, de construire ensemble, collectivement, des savoirs, des expériences et de pouvoir exprimer leurs points de vue dans l'espace public.

C'est essentiel pour permettre aux pouvoirs publics d'entendre les considérations des citoyens, et singulièrement des personnes confrontées à l'appauvrissement

et la pauvreté pour qui l'accès aux droits fondamentaux est régulièrement amputé, et d'y apporter des réponses satisfaisantes.

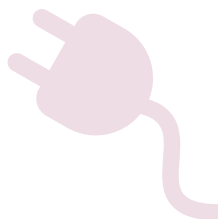
Pour aller plus loin, retrouvez nous sur : www.rwade.be



Souvenirs d'un processus citoyen



*Découvrez prochainement sur www.rwade.be, les résultats d'une **recherche action** sur les enjeux d'un accompagnement pertinent en matière d'énergie !*



D'ici peu, retrouvez sur le site du RWADE , du RWLP , de l'ASBL RTA , **une recherche-action portant sur les enjeux d'un accompagnement pertinent des ménages en matière d'énergie.**

La réalisation de cette recherche-action qui part du point de vue et de l'analyse de citoyens en situation de précarité énergétique, est une des mesures prévues dans le Plan Wallon de Lutte contre la Pauvreté par le Gouvernement Wallon et singulièrement le ministre fonctionnel en charge de l'énergie, dans le but de faire évoluer les dispositifs de terrain de façon adéquate pour que l'objectif de la réduction de la précarité énergétique devienne davantage une réalité.

